

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2019

L'an deux mil dix-neuf le quinze mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame LECLAIR Lénaïck, Maire.

**PRESENTS** : Mme LECLAIR Lénaïck, M. THOBY Yannick, Mme LOLLIOZ Bernadette, Mme DANET Sophie, M. GUERIN Dominique, M. COURIO Yan, Mme LEJEUNE Danielle, M. GLOTAÏN Yvon, Mme LEPERCQ Christine, M. SORET Vincent, M. HOCQUART Patrick, M. SCHMITT Alain, M. RIVAL Fabien, Mme OJEDA Sylvie, M. CHEVALIER Fabien, M. CRIAUD Bernard

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme GRUAIS Annick donne pouvoir à Mme DANET Sophie, Mme PRUNIER Agnès donne pouvoir à M. THOBY Yannick, M. GRENIER Stéphane donne pouvoir à M. GUERIN Dominique, Mme CADOT Marie-Jeanne donne pouvoir à Mme LOLLIOZ Bernadette, M. JAGOT Johann donne pouvoir à Mme LECLAIR Lénaïck, M. ABBEY Mathurin

**ABSENTS NON EXCUSÉS** : Mme LE CORRE Sophie

Madame DANET Sophie a été élue secrétaire de séance et a accepté ses fonctions.

---

### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAISON BIENVEILLANT ET CREATION DE SANITAIRES EXTERIEURS – DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

Afin de financer les travaux d'aménagement en salle polyvalente de la Maison du Bienveillant et des sanitaires extérieurs, le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès de la DRAC, du Département et de la Région pour un total de 26 121 €.

L'autofinancement est estimé à 268 879 € ; la participation financière de l'ARPE à 80 000 €.

### **CONSTRUCTION D'UN POLE ELEMENTAIRE AU SEIN DU GROUPE SCOLAIRE DE LA NOUE MULETTE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès de la Région pour financer cette opération d'un montant de 3 000 000 € TTC.

### **CONSTRUCTION D'UN POLE ELEMENTAIRE AU SEIN DU GROUPE SCOLAIRE DE LA NOUE MULETTE – DEMANDE DE SUBVENTION DSIL – PHASAGE ET MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de modifier la demande de subvention initiale et phaser l'opération pour déposer une demande de subvention en 2019 pour la phase 1 (1 175 258 € HT) et une demande de subvention en 2020 pour la phase 2 (1 324 742 €) et approuve le nouveau plan de financement présenté.

### **AMENAGEMENT RUE DE BESNÉ (RD 204) – CONVENTION DE GESTION ET D'ENTRETIEN A PASSER AVEC LE DEPARTEMENT :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention de gestion et d'entretien à passer avec le Conseil Départemental dans le cadre de travaux d'aménagement de la rue de Besné situé sur une voie départementale en agglomération.

Pour extrait conforme,  
PRINQUIAU, le 21 mai 2019

Le Maire  
Lénaïck LECLAIR

